

Abion-e FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (EC) N° 1907/2006 amendé par le règlement (EC) N° 453/2010

Date de révision: 15/02/2016

ABION-E

page 1 / 6

1 – IDENTITE DU PRODUIT

- 1.1 Identification de la préparation : ABION-E
- 1.2 Utilisation de la préparation: Adjuvant pour mélange avec un produit phytosanitaire
- 1.3 Identification de la société : ABION CORPORATION
4-39-10 Kaminoge, Setagaya-ku
Tokyo, JAPON
Tel. 00 81 942 52 4832 E-mail : koki@abion.jp
- 1.4 Téléphone d'appel d'urgence Centre anti-poisons de Paris +33 1 40 05 48 48

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification du produit : Non classé selon le règlement (EC) N° 1272/2008 (CLP) et la Directive 67/548/EEC ou 199/48/EC
- 2.2 Eléments d'étiquetage Non applicable

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 Substance active : Paraffine solide (N° CAS 8002-74-2) : non classé
- 3.2 Produit Concentration : 36% (p/p), type de formulation : émulsion de type aqueux (EW)

4 – PREMIER SECOURS

- 4.1 Description des premiers secours :
- Inhalation : laisser / faire respirer la victime.
- Contact avec la peau : laver immédiatement à l'eau courante et consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion : ne pas faire vomir, rincer la bouche et faire boire de l'eau à la victime. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Informations pour les médecins : traiter les symptômes.
- 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants : non applicable
-

Abion-e FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (EC) N° 1907/2006 amendé par le règlement (EC) N° 453/2010

Date de révision: 15/02/2016

ABION-E

page 3 / 6

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE8.1 Valeurs limites d'exposition : VME = 2 mg/m³

8.2 Contrôle de l'exposition : Mesures techniques : prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

Protection individuelle :

Protection respiratoire : utiliser un masque filtrant antiaérosol liquide (classe "P2")

Protection de la peau : vêtements de protection appropriés. Gants résistant aux hydrocarbures

Protection des yeux : Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

Mesure d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer de vêtements dès qu'ils sont imprégnés de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations générales sur les propriétés physiques et chimiques :

Apparence : liquide visqueux

Couleur : blanc

Odeur : aucune odeur particulière

Densité relative : 0,962 g/cm³

Point éclair : > 106°C (coupelle fermée)

pH : 4,39 (solution à 1%)

Tension superficielle : 36,7 mN/m

Pression de vapeur : négligeable

Abion-e FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (EC) N° 1907/2006 amendé par le règlement (EC) N° 453/2010

Date de révision: 15/02/2016

ABION-E

page 4 / 6

9.2 Autres informations : Non applicable

10 – STABILITE ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Produits de décomposition dangereux : par combustion, formation de fumées irritantes et d'oxydes de carbone

10.2 Stabilité : Stable à conditions normales

10.3 Possibilités de réactions dangereuses : Pas d'information disponible

10.4 Conditions à éviter : Non applicable

10.5 Matières incompatibles : Pas d'information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux : Non applicable

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxiques :

Toxicité dermale aiguë :> 5000 mg/kg p.c. (rat)

Toxicité orale aiguë : > 2000 mg/kg p.c. (rat)

Irritation cutanée : non irritant (lapin)

Irritation oculaire : non irritant (lapin)

Sensibilisation cutanée : sensibilisant (cobaye)

Mutagenèse : pas d'information disponible

Cancérogenèse : pas d'information disponible

Tératogenèse : pas d'information disponible

Abion-e FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (EC) N° 1907/2006 amendé par le règlement (EC) N° 453/2010

Date de révision: 15/02/2016

ABION-E

page 5 / 6

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1 Toxicité :
- Poissons : CL₅₀ (96 h) > 100 mg/l (truite arc-en-ciel)
- Daphnies : CE₅₀ (48 h) > 100 mg/l (*Daphnia magna*)
- Abeilles : DL₅₀ (48 h) > 900 µg/abeille
- Vers de terre : CL₅₀ (14 jours) > 1000 mg/kg (*Eisenia foetida*)
- 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'information disponible
- 12.3 Potentiel de bio-accumulation : Pas d'information disponible
- 12.4 Mobilité dans les sols : Pas d'information disponible
- 12.5 Résultats des évaluations PBT & vPvB : la substance n'est pas concernée selon les critères de REACH, annexe III
- 12.6 Autres effets : Pas d'information disponible

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le produit dans un centre de collecte et de traitement des déchets chimiques, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.
- Elimination des emballages : Ne pas réemployer, abandonner ou brûler les emballages vides. Eliminer les récipients contaminés dans un centre de collecte et de recyclage, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- RID/ADR : Non réglementé.
- OACI/IATA : Non réglementé.
- Code IMO-IMDG : Non réglementé.

Abion-e FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (EC) N° 1907/2006 amendé par le règlement (EC) N° 453/2010
Date de révision: 15/02/2016

ABION-E

page 6 / 6

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 Réglementation relatives à la sécurité, la santé et l'environnement : non classé

Conseils de prudence :

| | |
|------|---|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants |
| P262 | Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements |
| P280 | Porter des gants de protection |

16 – AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le produit en l'état. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de document

Nombre de pages : 6